

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES LANDES



VILLE DE DAX

## E X T R A I T du

### Registre des Délibérations du Conseil Municipal

**L'an DEUX MILLE DIX HUIT et le 23 MAI à 18 heures 30, le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de DAX, convoqué le 17 MAI 2018, s'est réuni en séance publique dans la salle du CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Madame Elisabeth BONJEAN, Maire.**

ETAIENT PRESENTS : M. le Dr Stéphane MAUCLAIR - Mme Christine BASLY-LAPEGUE - M. André DROUIN - Mme Anne SERRE - Mrs Jean-Pierre LALANNE - Serge BALAO - Mmes Viviane LOUME-SEIXO - Axelle VERDIERE-BARGAOUI, Adjointe - Mmes Dominique DUDOUS - Laure FAUDEMÉR - Régine LAGOUARDETTE - Géraldine MADOUNARI - Valériane ALEXANDRE - Marianne BERQUE-MANSAS - Mrs Alexis ARRAS - Bruno CASSEN - Mme Isabelle RABAUD-FAVEREAU - M. Bernard DUPOUY - Mme Nicole COUTANT - M. Jesus SIMON - Mme France POUDEX - M. Eric DARRIERE - Mme Sarah DOURTHE - Mrs Julien DUBOIS - M. Grégory RENDE - Mme Nadine PEYRIN

ABSENTS ET EXCUSES : Mme Marie-Josée HENRARD - M. Francis PEDARRIOSSE - M. le Dr Philippe DUCHESNE - Mrs Bruno JANOT - Vincent NOVO - Mme Béatrice BADETS - M. Pascal DAGES - Mme Marie-Constance BERTHELON

#### POUVOIRS :

- Mme Marie-Josée HENRARD donne pouvoir à Mme le MAIRE
- M. Francis PEDARRIOSSE donne pouvoir à M. André DROUIN
- M. le Dr Philippe DUCHESNE donne pouvoir à Mme Viviane LOUME-SEIXO
- M. Bruno JANOT donne pouvoir à M. le Dr Stéphane MAUCLAIR
- M. Vincent NOVO donne pouvoir à M. Jean-Pierre LALANNE
- Mme Béatrice BADETS donne pouvoir à Mme Anne SERRE
- M. Pascal DAGES donne pouvoir à M. Julien DUBOIS
- Mme Marie-Constance BERTHELON donne pouvoir à M. Eric DARRIERE

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Bruno CASSEN

#### **OBJET : FORUM DES ASSOCIATIONS 2018 : PROGRAMME ET TARIFS**

La Ville de Dax mène une politique de cohésion sociale visant notamment le soutien et la valorisation de la vie associative locale.

A ce titre, elle organisera au sein du parc Théodore Denis, le samedi 1er septembre 2018, de 10 h à 18 h, un forum ouvert à toutes les associations sportives, culturelles, sociales et solidaires, de Dax.

Ce temps fort réunira plus de 120 associations et vise plusieurs objectifs :

- communiquer : permettre aux associations de se faire connaître du grand public en exposant leurs projets et leurs activités,
- échanger : aider les associations à promouvoir leurs actions pour mobiliser de nouveaux bénévoles,
- se rencontrer : favoriser les dynamiques inter-associatives pour l'organisation et le déroulement du forum,
- se divertir : permettre au public, aux bénévoles et dirigeants associatifs de bénéficier d'une journée conviviale, offrant des animations et des initiations proposées par les associations et les partenaires.

Le programme et le budget prévisionnels du forum 2018 sont présentés en annexe.

Il est proposé de fixer les tarifs suivants :

- participation des associations au forum : droits d'inscription de 25 € par association
- participation des annonceurs ou partenaires :
  - \* tenue d'un stand sur site : 500 €
  - \* affichage sans présence physique : 250 €
- participation à la soirée conviviale de clôture du forum : 12 € par personne.

**SUR PROPOSITION DE MADAME VIVIANE LOUME-SEIXO, MAIRE-ADJOINT  
APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE,**

APPROUVE le programme et le budget prévisionnels du forum des associations 2018 ainsi que les tarifs de participation présentés ci-dessus,

AUTORISE Madame le Maire à signer tout document s'y rapportant

*Identifiant Unique (A.R. Sous-Prefecture)  
040-214000887-20180523-11-DE*

**DELIBERE EN SEANCE,  
Les jours, mois et an que dessus,  
Suivent les signatures au registre  
POUR COPIE CONFORME,  
LE MAIRE,**

**Elisabeth BONJEAN  
Présidente de la Communauté  
d'Agglomération du Grand Dax  
Conseillère Régionale Nouvelle-  
Aquitaine**

*Affichée le : 25 Mai 2018*

« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat ».